



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Devenir des acteurs du monde de la culture

Question écrite n° 37811

Texte de la question

M. Arnaud Viala attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation des acteurs du monde de la Culture qui ne peuvent plus exercer leur métier normalement depuis plus d'un an en raison de l'épidémie de covid-19. Le monde de la culture, fierté et particularité française, est aujourd'hui l'une des victimes majeures de l'épidémie avec la fermeture de tous les lieux culturels tels que les musées, les cinémas, les théâtres ou encore les salles de concert ainsi que l'annulation de tous les événements depuis de nombreux mois. La disparition quasi-totale de toutes ces activités pénalise des milliers de jeunes qui, en plus d'avoir des difficultés pour suivre leur cursus scolaire, ne bénéficient plus d'une offre extrascolaire qualitative et quantitative. L'intégralité des territoires sont pénalisés et les conséquences sont parfois dramatiques : perte d'emploi, pauvreté, difficultés à se loger et à se nourrir. La pauvreté dans le pays a fait en quelques mois un bond inégalé depuis des années. Il lui demande si les processus d'indemnisation qui ont été mis en place seront prorogés tout au long de l'année 2021 - quoi qu'il en coûte - afin de permettre à l'ensemble des acteurs du monde culturel de subsister pendant cette période d'arrêt complet de leurs activités, même si l'étau peut être légèrement desserré fin 2021.

Texte de la réponse

La crise sanitaire aura eu en effet des impacts très négatifs sur le secteur de la création artistique. Dans les territoires, les capacités de création et de diffusion des acteurs concernés auront été atteintes, avec la fermeture des studios, des salles et lieux de spectacles, la suppression et le report des tournées, l'annulation des festivals. Dès le début de la crise, le ministère de la culture a su mobiliser toutes ses forces pour soutenir la culture et faire en sorte qu'elle reste vivante, qu'elle reste forte, et que, dans toute sa diversité, elle en surmonte les conséquences. Tout d'abord, l'ensemble des agents du ministère sont, tout au long de la crise, restés en contact étroit avec les professionnels et les différents acteurs et ils ont mené sans relâche avec ceux-ci des concertations régulières. Par ailleurs, l'État n'a pas failli, puisque plus de 11 Mrds € auront été mobilisés en faveur des secteurs culturels depuis le début de la crise, avec : plus de 7 Mrds € d'aides transversales (activité partielle, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État) ; près de 1,2 Mrd € d'aides sectorielles, dont plus de 80 M€ encore depuis le début 2021 pour soutenir notamment les festivals et l'emploi artistique ; le prolongement de l'année blanche en faveur des intermittents jusqu'au 31 décembre 2021 ; 2 Mrds € au titre du plan de relance, qui auront permis de soutenir les opérateurs nationaux, ainsi que les acteurs les plus fragiles dans les territoires, comme les équipes artistiques indépendantes, les lieux non labellisés ou les festivals. Enfin, la mobilisation du ministère se poursuit pour accompagner la réouverture des lieux culturels qui doivent faire face à des jauges réduites et à des restrictions sanitaires fortes, en mettant en place de nouvelles mesures d'aides supplémentaires à hauteur de 148 M€. Concernant plus précisément le secteur de la création artistique, ces moyens complémentaires se déclineront comme suit : 38 M€ supplémentaires en faveur du secteur du spectacle vivant musical, qui viendront notamment abonder le fonds de compensation billetterie créé par le Centre national de la musique et qui vise à tenir compte de la réduction des jauges en cette période de reprise ; 15 M€ supplémentaires pour le secteur du théâtre privé pour permettre de prolonger les fonds de sauvegarde et de soutien à la reprise de l'Association pour le soutien au théâtre privé ; enfin, le secteur du spectacle subventionné

en région bénéficiera également de 15 M€ supplémentaires pour faire face aux différentes contraintes sanitaires mises en place à la réouverture des salles.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37811

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 avril 2021](#), page 2859

Réponse publiée au JO le : [22 juin 2021](#), page 5068